



DIRECTION
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ÉQUILIBRÉ
DU TERRITOIRE

Toulouse, le 15 octobre 2020

Monsieur le commissaire enquêteur
Mairie
31 510 Saint-Bertrand-de-Comminges

Dossier suivi par :
Sophie GURIDI-LAGOUELLE
Tél : 05 62 00 25 73
Fax :
Réf. à rappeler :
DDET / SGL

Objet : Enquête PLU Saint-Bertrand-de-Comminges

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au PLU de la commune Saint-Bertrand-de-Comminges, je vous informe des éléments suivants.

Le Conseil départemental est maître d'ouvrage d'une opération sur les cheminements, inscrite dans le schéma directeur d'aménagement et de valorisation du site de Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrière adopté par le syndicat mixte pour le développement et la promotion du site.

A ce titre, je sollicite la modification suivante :

« L'emplacement réservé 2b prévu en marge de la parcelle B 298 le long du chemin de Tranquistan, ne correspond pas au tracé du projet d'aménagement d'une circulation douce entre la basilique Saint Just et le faubourg du Plan à Saint Bertrand de Comminges. En effet, cet emplacement réservé se situe pour partie sur l'emprise du ruisseau du Plan ce qui ne permettait pas l'aménagement d'un chemin. De plus son emplacement actuel est concerné par un secteur classé monument historique du fait de sa richesse archéologique. De ce fait, il apparaît opportun de repositionner cet emplacement réservé de l'autre côté du chemin de Tranquistan, en marge des parcelles B559 et B1126, compte tenu des difficultés techniques et administratives ci-dessus évoquées.

Vous trouverez ci-joint le plan du projet d'aménagement.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Monique BAJOLLE
Directrice Générale Déléguée au
Développement et à l'attractivité des
territoires

Toulouse, le 28 octobre 2020

Monsieur le commissaire
enquêteur
Mairie
31 510 Saint-Bertrand-de-
Comminges

Dossier suivi par :
Sophie Guridi-Lagouanelle

Objet : enquête PLU Saint-Bertrand-de-Comminges

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au PLU de la commune de Saint-Bertrand-de-Comminges, je vous informe des éléments suivants.

Le syndicat mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère est compétent pour élaborer et mettre en œuvre un programme d'actions qui comprend des opérations d'aménagement et de valorisation du site.

Il a approuvé le schéma directeur d'aménagement et de valorisation du site de Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrère, joint au présent courrier.

A ce titre, je sollicite les modifications suivantes :

1. Cheminements

Inscrire en emplacements réservés l'ensemble des chemins à créer, prévus dans le Schéma Directeur. La cartographie de repérage de l'ensemble de ces chemins à créer est située en page 85 du tome "Schéma Directeur et Plan guide", regroupant les Phases 3 et 4 du Schéma Directeur. (Tracés en rose sur la carte : création de nouveaux chemins).

En effet, ces cheminements sont importants pour le développement culturel et touristique des deux communes, et font partie des fiches actions d'aménagement thématiques à court et moyen terme.

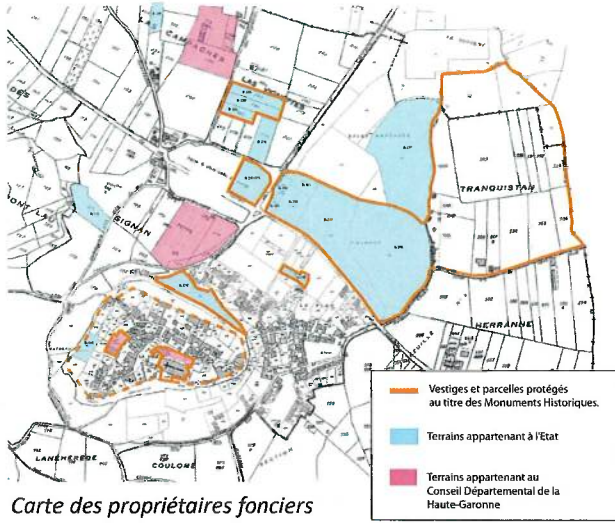
2. Annexe au PLU

Je souhaite que soit annexé au PLU de Valcabrère le Schéma Directeur mentionné ci-dessus.

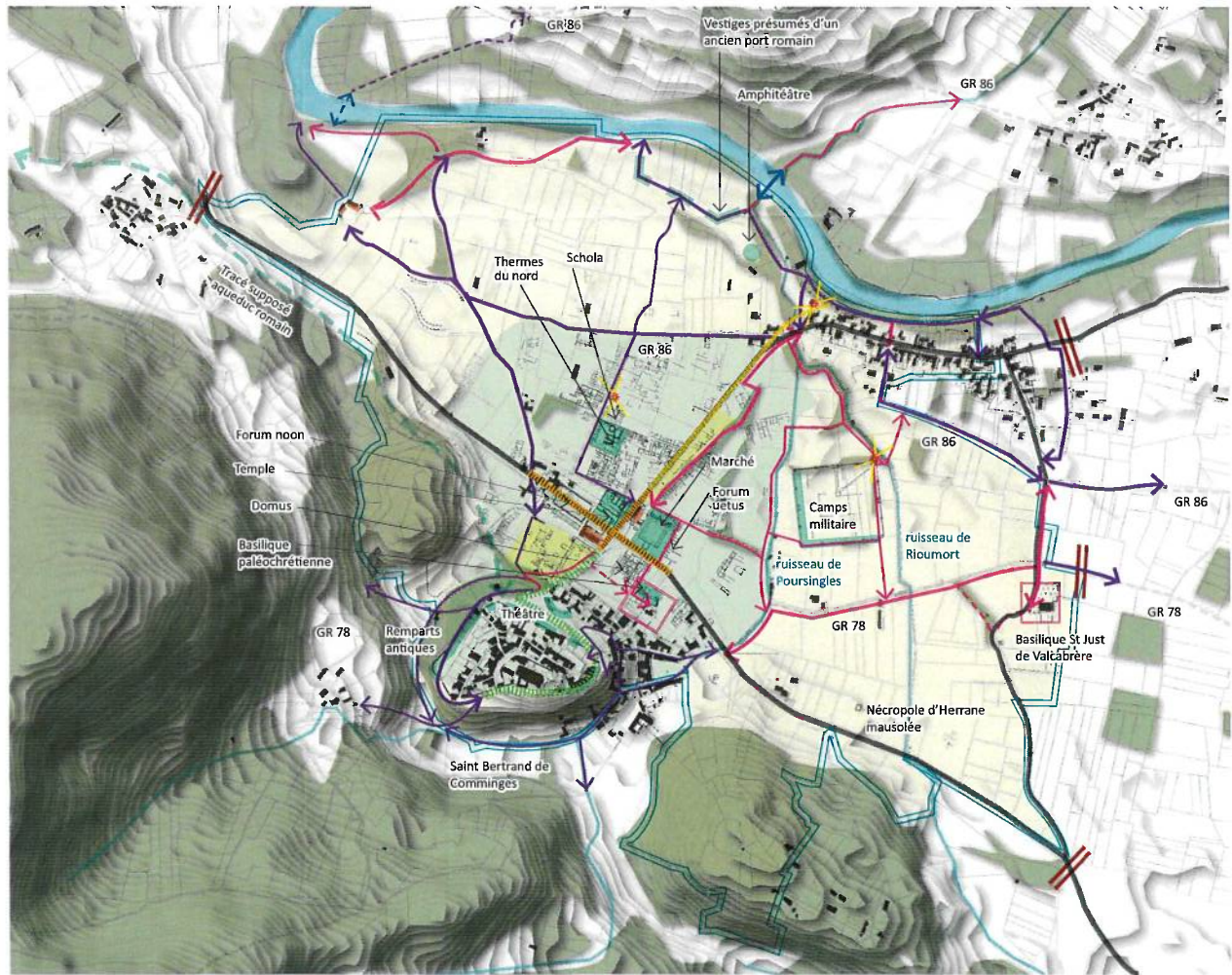
Dans l'attente, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente,

Maryse VEZAT-BARONIA



Vestiges présumés d'un ancien port romain en Bord de Garonne



- Zone de présomption et de prescription archéologique (ZPPA)
- Monuments antiques visibles actuellement
- Extension connue de la ville antique hors suburbium (Les investigations en cours tendent à étendre ce périmètre).
- Création de nouveaux chemins
- Mise en valeur et restauration de chemins